



N° 709  
19-02-2004

ORGANE du Syndicat National de l'Éducation Physique de l'Enseignement Public - FSU

**Recrutements :  
Signez la pétition**

- **Emploi**
- **Recrutements**
- **Précarité**

**12 mars  
GRÈVE**

**FSU, UNSA éducation  
FERC-CGT, SGEN-CFDT**

**14 mars : rencontres nationales FSU pour l'école**



## ***A notre ami et camarade,***

*Bernard Yanez est décédé brutalement d'un cancer . Il a longtemps représenté la tendance Ecole Emancipée dans les instances nationales de notre syndicat. Sa disparition est une lourde perte pour notre courant.*

*Il était intransigeant dans ses convictions, parce qu'il plaçait au-dessus de tout la " liberté de penser " source de rapports humains authentiques. Cette exigence de raison, il l'exerçait par son sens critique, parfois même jusqu'à l'autodérision : par ses contributions à la critique de l'idéologie dominante dans la revue " Quel Corps ", par ses interventions syndicales qui interpellaient, dans son métier.*

*Partisan de la laïcité et de l'émancipation des individus, il était naturellement un ardent défenseur du pluralisme quitte à faire grincer quelques dents.*

*Nous lui devons, entre autre, le titre de notre liste pour ce congrès " l'autre liste "*

*Par son engagement, par sa chaleur amicale et sa convivialité, il nous incite à continuer d'élever ensemble la conscience qu'un autre monde est possible.*

***Les militants de la tendance " Ecole Emancipée " du SNEP***

**La direction nationale du SNEP et le courant " Unité et Action " s'associent pleinement à l'hommage de nos camarades de l'EE. Au nom de l'ensemble du SNEP, le secrétariat national a adressé un message de sympathie et de soutien à la famille de Bernard.**

## **RECHERCHE**

Le collectif "Sauvons la recherche" a lancé une pétition qui a déjà plus de 30 000 signatures dans la recherche et l'enseignement supérieur. Cette pétition, soutenue par les syndicats FSU concernés a eu un immense écho médiatique. Partant de l'idée que tout le monde est concerné par ces deux secteurs vitaux pour l'avenir du pays, le collectif a ouvert un site pour tous les citoyens voulant soutenir son action : (<http://www.glorfindel.org>). Nous appelons chacun à le faire.

## **MUTATIONS**

Vos vœux et barèmes à l'inter sur [www.snepsu.net](http://www.snepsu.net) !

Vous pouvez désormais à partir du site du SNEP (rubrique Espace syndiqués) consulter la liste de vos vœux et les barèmes retenus par le ministère pour le mouvement inter académique 2004.

## **ERRATUM**

En page 16 du bulletin précédent (708), a été annoncé par erreur un don de la section de " Nouvelle Calédonie " à la caisse de solidarité. Il s'agit en fait de la section de " Polynésie ", que nous prions de nous excuser pour cette regrettable erreur.

## **Et pendant ce temps-là...**

### ☛ **L'État contre le mouvement sportif**

L'État (le Ministère des Finances) s'est attribué les 97 millions d'euros de résultat excédentaire des championnats du monde d'athlétisme contre l'avis de la région IDF, des villes de Saint Denis et Paris, du Conseil Général du 93, de la FFA et du CNOSF, qui proposaient de reverser les bénéfices du mondial aux acteurs du sport (Ministère et mouvement sportif).

### ☛ **Radio France**

Une grève longue, de plusieurs semaines, se poursuit à Radio France. Au centre du conflit les questions salariales et les décalages en ce domaine entre radio et télé publiques.

### ☛ **France 2**

Les journalistes, à une écrasante majorité, ont voté une motion de défiance à l'égard d'O. Mazerolle et D. Pujadas, condamnant ainsi la double tutelle de l'argent et du pouvoir politique.

### ☛ **Impôts locaux en hausse**

La Banque Dexia crédit local prévoit une augmentation de 3 % des impôts locaux en 2004, et plus si la facture du transfert du RMI sur les départements coûte plus cher à ceux-ci, que le reversement prévu par l'État en compensation.

### ☛ **Loi Perben II contestée**

La loi "contre la grande criminalité" a été votée le 11 février par la majorité de droite de l'assemblée, la gauche votant contre. Le Conseil National des Bareaux représentant les avocats et le Syndicat de la Magistrature mènent l'action contre cette loi qui crée un déséquilibre flagrant entre l'exécutif et la justice et est dangereuse pour les libertés individuelles, les droits de l'accusation étant augmentés et ceux de la défense réduits.

### ☛ **Enseignante d'EPS agressée**

Au collège F. Mistral de Port de Bouc, une collègue a été agressée par la mère et la tante d'un élève à qui elle avait fait des réprimandes. Notre collègue a eu 10 jours d'incapacité temporaire de travail.

Le collège a fermé le mardi 10 février et une manifestation a réuni près de 300 personnes sous la banderole "c'est inacceptable".

La collègue et le chef d'établissement ont porté plainte.

### ☛ **Dans l'académie d'Aix-Marseille** : c'est la revanche !

L'administration veut prendre des mesures disciplinaires à l'encontre d'enseignants qui avaient empêché le déroulement des examens au printemps dernier. On aurait pu choisir l'apaisement ? Non ! On met de l'huile sur le feu...



**Congrès SNEP**  
**Votez,**  
**Participez**  
**aux débats !**

14 mars

## L'Éducation en public

Entend-on encore parler de la commission Thélot ? De moins en moins. Cependant, la question de la loi sur l'éducation promise par le gouvernement est toujours en perspective. L'étape du débat public cède la place à une phase non moins importante de synthèse et contacts de toutes sortes. Ce débat doit rester public. C'est pour cela que la FSU a lancé une journée nationale de réflexion, initialement prévue le 18 janvier, elle se tiendra le 14 mars à la Mutualité à Paris. Une journée de débats, de 10h à 16h30. Le matin : forum/débat avec des personnels des différents secteurs qui témoigneront ; l'après midi, des chercheurs présenteront les grands enjeux de l'éducation et un débat s'installera sur les propositions de la FSU

Personnels de l'éducation, syndicalistes, chercheurs, parents d'élèves sont donc invités à venir témoigner, à dire leurs attentes face à une institution fondamentalement liée à notre histoire, à notre avenir collectif.

Nous vous y attendons.



### SOMMAIRE

- Divers ..... p. 2
- 14 mars : meeting FSU pour l'école p. 3
- Edito ..... p. 3
- CAPEPS 2004 : L'action ..... p. 4  
pétition ..... p. 4
- 12 mars : grève ..... p. 5
- Circulaire de rentrée ..... p. 5 et 6
- Ministère des Sports ..... p. 6
- EPS et Ecole primaire ..... p. 6
- Congrès FSU ..... p. 7

# Edito

## 12 mars : grève

### Un gouvernement à l'affût de notre réponse

**L**e gouvernement entretient et développe – dans divers secteurs – ses attaques : il montre ainsi la détermination qu'il a à aller jusqu'au bout de ses orientations. Il se veut inébranlable dans ses décisions pour mieux ébranler, faire douter les victimes de celles-ci. Voilà le piège. Faut-il attendre ? Faut-il croire en des jours meilleurs ? Ou bien faut-il dénoncer dès à présent toutes les orientations contestables et formuler des contre-propositions ? Faudrait-il attendre que tout le monde soit prêt à agir ou qu'un mouvement général naisse spontanément du malaise ambiant ? Des approches parfois pessimistes s'expriment ; dans le même temps, des actions se multiplient car un nombre croissant de salariés sent bien qu'on ne peut pas laisser faire.

Tel est l'état d'esprit des quatre fédérations de l'Éducation qui appellent à la grève le 12 mars : la politique gouvernementale en matière d'emploi, de recrutements et de précarité va marquer durablement les années à venir. Ne pas rester spectateur ! Chacun doit se saisir des réalités, des difficultés afin de ne pas laisser le champ libre au gouvernement.

On ne part pas de rien. Le mouvement du printemps dernier n'a pas laissé que blessures et amertumes ! Il a éveillé les consciences, donné envie d'agir, créé des solidarités : il revient à chacun d'entre nous de le relancer, l'élargir, à partir du travail mené l'an dernier avec tous les partenaires et tous ceux intéressés et concernés par l'avenir de l'École !

Nous devons renouer les liens afin de comprendre nos revendications respectives et trouver les moyens de leur convergence. C'est ainsi qu'il faut apprécier les différentes journées de grève que nous avons connues ces derniers temps.

Se rassembler, fédérer, cela se construit !

L'appel à la grève du 12 mars est aussi un moment de reconquête de l'opinion sur les questions que nous portons. Pour nous, elles sont urgentes et déterminantes pour la société, pour notre avenir collectif et individuel ?

La circulaire de rentrée, qui synthétise les questions du budget, des recrutements et de l'emploi au travers d'une volonté d'autonomie renforcée et débridée, montre mieux que tout autre discours quelles orientations rôdent déjà autour de la future loi sur l'éducation. Il ne suffit pas d'être vigilant : au-delà de l'alerte, la mobilisation est nécessaire.

Après les initiatives revendicatives locales, nombreuses ces dernières semaines dans les établissements scolaires et universitaires, les départements et les académies, avec parfois appel à la grève, autour des questions de préparation de la rentrée 2004 et de recrutements aux concours, le 12 Mars représente un premier temps fort national indispensable.

Nous devons tout faire pour le réussir et profiter de sa préparation pour débattre de l'élargissement indispensable de l'action, sur les questions éducatives mais aussi sur celles de la fonction publique et des services publics, de la protection sociale et de l'assurance maladie. Les enjeux sont tels que la réflexion sur les formes de l'action inter-professionnelle doit être collectivement et rapidement menée. Faisons du 12 un tremplin pour l'avenir.

Jean LAFONTAN  
Secrétaire général



## L'action

Le SNEP avait proposé que le mercredi 4 février soit la première phase d'une bataille pour " l'emploi public " dans notre secteur. La brutalité et la duplicité gouvernementales à propos des postes aux concours 2004 sont là pour nous rappeler la nature de la politique à laquelle nous sommes confrontés. La suppression programmée d'un grand nombre de fonctionnaires apparaît bien pour ce qu'elle est : une variable d'ajustement économique et financière pour un système et une idéologie qui s'affichent de plus en plus comme " d'inspiration ultra-libérale ".

Dans tous les domaines, il s'agit en fait de tourner le dos aux besoins sociaux, aux demandes légitimes des femmes, des hommes et des jeunes qui font la

société d'aujourd'hui.

C'est dans cette logique infernale que les étudiants préparant le CAPEPS sont " invités " à entrer. Non content du fait qu'ils sont " victimes ", le gouvernement souhaiterait qu'ils soient en plus des victimes consentantes.

On leur demande d'accepter les arguments qui sont avancés pour justifier de telles régressions (baisse des impôts, démographie scolaire, contraintes internationales...)

Un appel interfédéral (FSU, FAEN, SGEN-CFDT, FERC-CGT, UNSA, UNEF) appelait à l'action.

Ce sont principale-

ment les étudiants STAPS et l'ANE-STAPS qui pour des raisons diverses se sont mobilisés : Nancy-Metz (700 à 800) Poitiers (quelques 1000) Montpellier (300) Reims (250) Clermont Fd (une centaine) Bordeaux (300) Orléans (150) Lille (200) Paris (100) Limoges (150) Nice (150) Lyon (525) Le Mans (150/200) Aix-Marseille (150) Grenoble (200) Caen (80) mais aussi La Réunion, Rennes, Dijon0, Amiens...

Un nouvel appel à l'action a été lancé pour le 13 février (admissibilité du CAPEPS). Il faudra poursuivre et agir toujours plus de façon unitaire si l'on veut faire bouger le gouvernement. La pétition sur le CAPEPS doit être signée par tous les enseignants dans les collèges, les lycées, les lycées professionnels.

D'ores et déjà nous appelons les étudiants à nous rejoindre pour la grève nationale du 12 mars 2004. La question du CAPEPS c'est d'abord la question de l'Ecole, de l'avenir de l'EPS, de notre métier. Si la solidarité a un sens, elle doit aujourd'hui pleinement s'exprimer. Partout il faut agir et soutenir les revendications des étudiants. Leur lutte, c'est notre lutte.

**Alain BECKER**

## Cynisme et mépris

Quelques propos de l'administration entendus par les étudiants et des collègues au rectorat de Poitiers

- " Vos études vous condamnent à être soit Zidane soit prof de sport.
- Accepteriez-vous d'être bivalents et par exemple enseigner les SVT puisque vous êtes formés en anatomie et en physiologie ?
- Vos considérations sont trop philosophiques...vous vous rendez aux réalités avec l'âge...
- On ne va quand même pas augmenter les impôts pour recruter plus de " profs " de sport ! "

Syndicat National de l'Education Physique de l'Enseignement Public (FSU)



## Pétition

### Baisse des recrutements aux concours 2004 en EPS Inadmissible !

Les soussignés dénoncent la baisse importante du nombre de postes mis aux concours au plan général et en EPS en particulier pour 2004.

Il est intolérable que dans cette discipline, 11 candidats sur 12 se voient investi dans une formation difficile, qualifiante et coûteuse.

Dans le même temps les besoins de l'éducation physique et sportive pour tous les jeunes restent importants.

Ils exigent le retour aux mêmes niveaux de recrutements qu'en 2003.

Nom - Prénom	Qualité	Signature	Dépt

**A retourner par fax au Cabinet du Ministre (01.55.55.09.81)  
avec double au SNEP national  
76 rue des rondeaux, 75020 Paris (fax : 01.43.66.72.63)**

# La grève sans attendre !

Le débat sur le budget de l'éducation 2004 n'est plus abstrait ; la circulaire de rentrée 2004 et les annonces aux concours de recrutement confirment ce que nous disons : le gouvernement organise une compression violente des dépenses dévolues à la formation des jeunes ; cette décision contredit tout ce que la réflexion actuelle produit sur la " société de la connaissance ", c'est-à-dire l'impact désormais incontestable et aussi nécessaire des connaissances de masse pour la dynamique de toute la société. Les décisions gouvernementales montrent que ce pari ne fait pas partie de ses préoccupations voire qu'il est capable de vouloir réorienter cette demande sociale vers des formes de privatisations ou

mercantilisation tant les profits possibles sont attrayants. Dans l'immédiat nous remontent donc les effets aujourd'hui perceptibles des décisions de novembre.

**L'emploi public devient la première victime de ces orientations.** Près de 7000 recrutements en moins dans le second degré, 41% de postes supprimés au CAPEPS externe. Ces décisions vont avoir des conséquences terribles sur notre discipline mais aussi sur la structure de toute l'offre de formation faite aux jeunes : fermetures d'options, d'enseignements de détermination, suppressions du forfait AS, soutiens et dédoublements supprimés, alourdissement des effectifs, etc. La circulaire de rentrée peut conduire des Chefs d'établissement à tailler dans tous les sens les textes réglementaires afin de mettre en adéquation les moyens et l'existant. On nous

annonce déjà des " bivalents " improvisés, c'est-à-dire des collègues qui, enseignant certaines langues, l'EPS, les disciplines artistiques, sont encouragés à exercer dans d'autres matières que celle pour laquelle ils sont formés ! Les collègues réagissent actuellement dans les établissements et des actions s'organisent à tous les niveaux allant parfois jusqu'à la grève.



**La seule question qui vaille à cet instant est de savoir comment nous devons réagir.** Une grève d'une journée est-elle crédible alors que les mobilisations de l'an passé n'ont pas fait reculer le gouvernement à hauteur des actions entreprises ? Ne devons-nous pas viser un front plus large de tous les salariés ? Ne devons-nous pas inventer des formes nouvelles de mobilisation ? Toutes les questions sont d'actualité à condition de les marier avec celle-ci : aujourd'hui, doit-on laisser faire ? Cela reviendrait à laisser s'installer les pires orientations que nous dénonçons ? Doit-on compter sur un avenir meilleur qui " rattraperait " les dommages présentement causés ?

**Pour le SNEP, comme pour la FSU, nous ne tergiversons pas :** la grève doit être conduite, avec détermination pour ce 12 mars qui représente une étape d'un mouve-

ment que nous souhaitons plus large en même temps qu'il dira fortement au gouvernement l'inacceptable de ses propositions. Pour le 12, l'appel est unitaire : FSU, UNSA-éducation, SGEN, FERCCGT. Notre intention est bien sûr de regagner le soutien des parents, de l'opinion, et des étudiants qui ont mené plusieurs mobilisations avec succès (4 et 13 février). C'est certainement insatisfaisant pour

une partie des personnels car le sentiment qu'un front plus large est nécessaire est légitime. Mais on voit bien que l'action commune ne se déclenche pas au gré des humeurs des uns et des autres ; l'entrée en lutte, depuis septembre, de catégories diverses, sur leurs préoccupations propres, traduit l'urgence des situations auxquelles elles sont confrontées et en même temps les limites de chaque action isolée. Cette situation ne sera dépassée que par un travail inlassable de confrontation sur nos revendications respectives, entre les diverses catégories de salariés afin que chacune perçoive les possibilités de leur convergence dans des plate-formes communes.

**Débattons du 12 mars dans cet esprit pour le réussir et lui donner des prolongements.**

Jean LAFONTAN

## Circulaire de rentrée

### Déjà des lectures inadmissibles

Publiée au Bo du 5.2.04, la circulaire de rentrée 2004 s'applique à mettre en œuvre les orientations ministérielles et gouvernementales que nous contestons : nouvelle étape de décentralisation, plus d'autonomie et un " pilotage stratégique renforcé à tous les niveaux ", sur un fond " d'adaptation aux moyens disponibles ". Malgré quelques précautions d'écriture visant à prendre en compte certaines des remarques faites conjointement par le SNES et le SNEP, elle veut faire reposer, au nom de sa conception de l'autonomie, sur les acteurs eux-mêmes la responsabilité des régressions orchestrées par le gouvernement à travers la suppression des postes.

L'insistance avec laquelle est présentée " l'approfondissement de l'autonomie pédagogique ", l'ambiguïté entretenue par l'oubli d'une référence claire aux horaires nationaux des enseignements obligatoires, les contraintes face auxquelles se trouvent les chefs d'EPLE pour " gérer leur DHG ", tout cela forme un ensemble qui ne peut manquer de mettre dans le collimateur l'EPS et le sport scolaire.

En collège, sur l'alternance, des précisions ont été réintroduites (à partir de la 4ème, élèves âgés d'au moins 14 ans) et le public visé semble mieux défini mais cela suffira-t-il pour empêcher les dérives constatées cette année ?

Des précisions devraient empêcher toute anticipation imposée de la nouvelle 3ème, en particulier l'entrée en vigueur à la rentrée 2005 seulement (mais expérimentation possible dès 2004).

En lycée, le texte organise la réduction de l'offre de formation et se multiplie les annonces de suppression d'options et de structures.

L'insistance sur le lycée des métiers

permet le développement de l'apprentissage.

Le texte insiste sur l'intérêt de la formation continue mais en reste à l'incantation.

### Trois jours après la publication de la circulaire, le SNEP est déjà alerté :

– ici, un Principal décide, au nom de la circulaire de rentrée, de ne donner que 3h d'EPS aux classes de 6e,

– là, les bac pro n'ont que 2h au lieu de 3, ou l'atelier de pratique EPS (option en CAP-BEP) est supprimé,

– là encore, ce sont les groupes de natation (effectifs obligent) ,  
– ailleurs, c'est la coordination que l'on attaque et les moyens du sport scolaire et de l'UNSS.

### Ne pas laisser faire !

1. Les arrêtés fixant les horaires de tous les niveaux de classe figurent en annexe et demeurent la référence obligée.

2. La logique d'opposition des disciplines, induite par le système de la DHG doit être refusée par les enseignants.

3. Les chefs d'EPL n'ont pas " tout pouvoir ". L'utilisation des marges d'autonomie, quand elles subsistent, doit être décidée par les enseignants, débattue en CP puis votée en CA.

4. La mise en avant des besoins réels et le refus de gestion de la pénurie doivent s'imposer et chaque CA, en refusant de voter sa DHG doit exprimer son désaccord et faire des propositions alternatives.

5. La mobilisation des personnels avec les parents, les lycéens, l'intervention auprès des recteurs et IA, auprès des élus, de la presse, la mise en place d'initiatives revendicatives, la participation aux actions syndicales unitaires décidées sont indispensables.

Michel FOUQUET

## Ministère des Sports

### ENSA, ENV, ENE, CREPS : la casse continue

En janvier 2003, le ministre des Sports en visite à l'ENSA avait solennellement annoncé à tous les personnels que la décentralisation ne concernait pas les TOS dans les Ecoles nationales et qu'aucun plan de privatisation des services n'était prévu.

11 février 2004 : le directeur adjoint de l'ENSA convoque tous les personnels TOS pour leur annoncer que 10 d'entre eux doivent quitter l'établissement d'ici le 1/09/2004. Au total 25 emplois devraient être supprimés d'ici 2005.

Si le ministre ne peut plus prendre d'engagements où va-t-on ?

Le SNEP prend contact avec les autres organisations syndicales afin d'envisager une journée nationale d'action dans tous les établissements.

### Restaurateurs : la soupe est bonne :

1 milliard 500 millions d'euros.

Il aura suffi que leur représentant menace la majorité d'un vote sanction pour que le Premier ministre annonce le 10/02 à l'Assemblée Nationale qu'il allait débloquer un milliard 500 millions d'euros pour abaisser les charges patronales dans le secteur.

Cela représente 4 années de budget du ministère des Sports (395 millions d'euros en 2004).

Le budget de l'Etat 2004 étant voté, il faudra ponctionner d'autres secteurs. 1 milliard 500 millions d'euros c'est combien d'emplois de fonctionnaires en moins ?

Il est vrai qu'après avoir mécontenté les fonctionnaires sur les retraites, les chercheurs et les enseignants sur les suppressions d'emplois et de crédits, les avocats sur la réforme du code pénal, les journalistes de Radio France... il est normal pour ce gouvernement d'apporter une aide au secteur privé sur le budget de l'Etat.

Pierre DELACROIX



## Communiqué de presse SNEP

### Ecole primaire : régression horaire pour l'EPS

Alors que les programmes nationaux prévoient 3h d'EPS par semaine, une enquête de la Direction de l'Évaluation à la Prospective\* annonce que le temps " moyen " d'éducation physique est de 2 h 12, en nette régression par rapport aux 2 h 45 relevées en 1989, date de la dernière enquête. Cette moyenne révèle une situation très contrastée puisque 36% des classes ont moins de 2 h et 8% plus de 3 h.

Les équipements pour l'EPS font toujours défaut puisque 20% seulement des enseignements ont lieu dans l'école, obligeant les enseignants à se déplacer et perdre encore 10 mn (en moyenne) pour se rendre sur les installations. Seule note d'optimisme : 70% des élèves ont accès à un enseignement de la natation.

Simultanément, le nombre d'intervenants extérieurs a augmenté. En effet, 70% des enseignants y ont recours contre 50% lors de la précédente enquête. Nous constatons que malgré l'accroissement notable du nombre d'intervenants, il y a un recul de l'horaire EPS. Pour cause, le recours à un intervenant ne signifie pas nécessairement la mise en place d'une séance en plus. Pour preuve, parmi les enseignants qui n'interviennent pas seuls, 32% déclarent être secondés ou remplacés tout au long de l'année et en général, l'intervenant ne fait qu'une séance par semaine : les élèves n'ont donc qu'une séance d'EPS par semaine, alors que les programmes en prévoient au moins deux !

Cette régression horaire amène quelques commentaires sur les politiques menées par le ministère de l'éducation nationale depuis plusieurs années dans le domaine de l'EPS.

Les phénomènes de santé publique (obésité, sédentarité, mauvaise hygiène de vie) sont marqués socialement ; ils apparaissent avec force aujourd'hui et demandent au contraire que l'EPS, discipline scolaire essentielle pour traiter ces questions, se développe.

Cela passe par une formation plus conséquente des enseignants. Pour leur donner confiance, les dominantes de formation doivent être renforcées. Pour la plupart, ils sont tout à fait compétents pour enseigner cette discipline scolaire, si on ne la confond pas avec la pratique des clubs.

Cela passe par une politique d'équipements des écoles pour que celles-ci répondent aux exigences des programmes nationaux d'EPS.

Cela passe enfin par une réhabilitation des enseignements scolaires autres que " lire, écrire, compter", de façon à proposer un temps scolaire riche et pluriel, propice à de meilleurs rythmes scolaires et favorable au développement corporel des enfants.

Le SNEP n'accepte pas cette situation. Il interpellera le ministre, les élus nationaux et cherchera avec tous ceux qui le souhaitent à redonner la perspective d'une autre ambition pour l'EPS à l'école primaire.

Paris le 30 janvier 2004

\* note d'information de la DEP – Ministère de l'Éducation Nationale de janvier 2004



## Congrès FSU

### Le SNEP, force de propositions fédérale

Le congrès de la FSU vient de se tenir à Perpignan. La délégation du SNEP ( 37 UA, 3 EE) a tenu toute sa place dans l'ensemble des débats. Ses membres sont intervenus tout particulièrement sur les questions liées au collège pour tous, à la lutte contre les difficultés scolaires aux différents niveaux du système éducatif, sur celles liées à la santé et la protection sociale, sur le dossier laïcité, sur ceux de la gestion des personnels, la Fonction publique, la réforme de l'Etat, dans la commission femmes, etc. La délégation s'est répartie sur tous les dossiers et des responsables du SNEP faisaient partie des groupes de pilotage des différents thèmes. Pour l'action à venir, le SNEP a également fait des propositions, en particulier pour l'indispensable construction d'une mobilisation inter-

syndicale et interprofessionnelle forte, intégrant la défense des recrutements.

**Le SNEP considère que l'urgence, pour notre fédération**, c'est la définition, l'affinement de ses propositions sur l'ensemble des dossiers qu'elle a à traiter et la réflexion sur l'action indispensable pour faire aboutir nos revendications ; mais il semble bien que pour la presse et un certain nombre de congressistes, le débat essentiel du congrès était ailleurs !

L'importante question de " l'avenir du syndicalisme " était pour beaucoup réduite à : la FSU va-t-elle s'élargir au delà de son champ traditionnel de l'éducation, l'enseignement, la formation, la recherche, la culture et l'insertion ? **Le SNEP n'a pas esquivé ce débat.** Diverses propositions se sont exprimées dans le congrès : du statu quo à la transformation de la FSU en une union de syndicats de l'ensemble de la fonction publique, des secteurs publics et de personnels chargés de missions de service public. Le SNEP était porteur des propositions élaborées après discussions au cours des derniers conseils délibéra-

tifs nationaux (cf bulletins 704 et 707).

**Elargir la FSU au-delà de son champ traditionnel n'est pas anodin.**

Cela peut provoquer une perte de l'identité forte de celle-ci, réaffirmée lors de sa fondation et centrée principalement sur les métiers de l'éducation. Mais aussi, dans un paysage syndical français qui est bien trop éclaté pour être réellement efficace, faut-il rajouter de la division ? En même temps nous sommes prêts à écouter les arguments de ceux qui souhaitent l'élargissement.

La majorité UA de la délégation SNEP, porteuse de l'avis exprimé par le CDN, a estimé que tous les arguments devaient être apportés aux syndiqués et que les décisions devaient être prises à l'issue d'un débat profond qui n'a pas encore réellement eu lieu. Elle a insisté sur la priorité à accorder, face aux offensives gouvernementales, à l'unité syndicale, au renforcement du travail et de l'action unitaire, ceux-ci pouvant aboutir, à terme, à l'unification de forces syndicales actuellement éparpillées.

Nous avons fait différentes propositions qui ont évolué en fonction des débats et

avons au final demandé que la décision sur l'élargissement éventuel soit soumise à consultation directe des syndiqués, avant fin mai, consultation précédée de la publication large des arguments des uns et des autres et d'un débat approfondi.

Cette proposition a été minoritaire, la majorité des congressistes faisant le choix d'une décision immédiate. Nos camarades de l'EE-SNEP ont voté contre notre demande, conformément aux positions qu'ils avaient défendues au CDFN.

**Le congrès FSU s'est donc prononcé finalement pour l'élargissement du champ de syndicalisation** à l'ensemble de la fonction publique. Ce qui est moins large que celui aux " services publics " et aux " personnels assurant des missions de service public ", non retenu.

La majorité de la délégation SNEP, sa proposition de consultation préalable des syndiqués ayant été rejetée, soucieuse de ne pas bloquer toute décision du congrès, a refusé de prendre part au vote.

Serge CHABROL  
Unité et Action

## Quelques enseignements du congrès national de la FSU pour notre congrès

La remobilisation a commencé. Cette fois-ci, la réactivité de notre syndicat est forte, contre la baisse des recrutements qui touche particulièrement l'EPS. Le congrès de la FSU a voté une grève le 12 mars qui vient d'être reprise par l'intersyndicale de l'éducation (sauf la FAEN).

Cet acquis unitaire est un atout pour le rapport de force interprofessionnel à construire. Dans ce but, le congrès du SNEP aura pour tâche, de contribuer par ses réflexions et décisions, à l'élaboration des mandats fédéraux, pour une influence accrue de la FSU dans le champ syndical.

Le SNEP s'est fortement opposé à l'événement (peu médiatisé) de ce congrès : l'élargissement aux fonctions publiques du champ de syndicalisation de la FSU. Cette volonté de dépasser l'autonomie historique du syndicalisme de l'EN, était

portée par une majorité des syndicats, notamment non enseignants, de sections départementales et par la tendance Ecole Emancipée. Le texte sur " l'avenir de la FSU " a été approuvée à 84,64% des délégués du congrès souverain, la délégation U et A du SNEP refusant de participer au vote. L'orientation votée est le produit d'une réflexion collective sur le bilan du mouvement social, elle ouvre la FSU aux syndicats en rupture de la CFTD, elle interpelle les autres fédérations et confédérations pour un processus d'unification et des " formes d'organisations nouvelles ".

Inscrivons nous dans cette perspective dynamique, en analysant ses conséquences pour notre syndicalisme, notre syndicalisation, notre syndicat !

Ce congrès a confirmé l'ambition d'un collège pour tous, il a lancé un appel

public de mobilisation en prévision d'une loi d'orientation qui réintroduirait des paliers d'exclusion. L'EPS " voie originale de réussite scolaire " ou " élément valorisé d'une culture scolaire commune ", de ces deux directions énoncés dans notre thème 2, laquelle répond le mieux à cette ambition ? Ne faut-il pas plus questionner l'échec en EPS au regard de nos objectifs ? Devant le cri d'alarme du médecin de la FFC (le monde du 12.02), comment envisager encore " un sport émancipateur " sans rupture avec les rapports sociaux basés sur la concurrence ? En repoussant une proposition pour une autre loi laïque, les congressistes ont jugé prioritaire de réaffirmer, sans réductionnisme ni trompe l'œil, notre combat contre la ségrégation sociale et pour transformer l'école.

Les droits sociaux répondant aux besoins fondamentaux ( logement,

liberté...) ont fait l'objet d'un thème spécifique du congrès FSU. A part la sécurité sociale, ces droits sont absents de nos textes préparatoires. Comment pouvons nous agir sur les conditions sociales d'études, par quelles relations avec les autres intervenants scolaires ? Devant l'absence de proposition de mobilisation unitaire des confédérations sur la sécurité sociale, la FSU n'a pas indiqué d'objectifs. L'amendement de l'EE donnant la perspective d'une " grève générale interprofessionnelle " à recueilli 45% de pour. L'heure est à augmenter la vigilance des citoyens, par la multiplication de collectifs locaux intersyndicaux et d'usagers. Notre congrès pourra œuvrer dans ce sens.

Gérard GAGNIER  
représentant Ecole Emancipée au  
bureau national